

Rapport annuel 2019



Contenu

Avant-propos	3
Procap	4
Organisation	11
Temps forts 2019	12
Journée natation 2019	16
Finances	18

Toutes les photos de ce rapport annuel ont été prises par Margrit Strähl et Erwin von Arx lors des journées mouvement et rencontres de Procap Sport, les 31 août et 1er septembre 2019 à Olten.

Pas à pas vers plus d'autonomie et d'égalité

Les personnes en situation de handicap doivent beaucoup batailler au quotidien: pour des prestations d'assurance, leurs droits, l'accès aux bâtiments, aux moyens de transport, à des postes de travail spécialement adaptés, enfin et surtout pour être respectées et acceptées en société. Certains arrivent à le faire plus aisément que d'autres. Celles et ceux qui ont besoin d'aide trouvent chez Procap Suisse des spécialistes pouvant les conseiller et les soutenir en matière d'assurances sociales, de questions juridiques ou de construction adaptée. Si le travail effectué par l'équipe de politique sociale à Procap Suisse n'apparaît guère sous les feux de la rampe, il demeure néanmoins essentiel. Depuis des années, cette équipe d'experts œuvre de manière engagée en coulisses au Parlement fédéral. Efficaces, ils défendent politiquement les intérêts des personnes en situation de handicap afin de faire valoir leur point de vue lors de modifications législatives.



Lorsque les personnes en situation de handicap se font entendre, les résultats suivent. En 2019, trois projets de lois ont été discutés au Parlement. Par trois fois, grâce au lobbying inlassable de Procap Suisse, les baisses de prestations prévues ont été refusées ou du moins atténuées. Ces succès nous encouragent à persévérer. Certes, les personnes en situation de handicap doivent encore et toujours faire valoir leurs droits. Chaque succès – même partiel – que nous obtenons, chaque recours gagné et chaque transformation architecturale mène Procap Suisse pas à pas vers son objectif: plus d'autonomie et plus d'égalité dans notre société.

Laurent Duvanel, président central Procap Suisse



Se battre en vaut la peine

L'année 2019 a été riche en événements autant qu'en émotions pour Procap Suisse et le département de politique sociale. Avec pas moins de trois projets importants, nous avons réussi à obtenir des améliorations pour les personnes avec handicap et à empêcher des réductions de prestations grâce à un travail de lobbying intensif et à des actions médiatiques ciblées.

«Notre combat» est le nom d'un dossier de politique sociale qui a été introduit dans le premier numéro 2019 du magazine Procap. À travers des histoires personnelles et des analyses détaillées, il met en lumière les répercussions que les décisions politiques peuvent avoir sur le quotidien des personnes avec handicap.

L'année 2019 a montré comme rarement auparavant à quel point il vaut la peine de se battre dans le domaine de la politique sociale. Pas moins de trois projets importants ont été examinés au sein des commissions parlementaires et du Parlement: la réforme des prestations complémentaires, la nouvelle loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches et le projet sur le développement continu de l'AI. Les deux premiers sont allés jusqu'au vote final au Parlement.

L'infatigable engagement de Procap Suisse et sa collaboration intensive avec l'organisation faitière Inclusion Handicap ont permis d'empêcher des détériorations et réductions de prestations parfois considérables ou d'en atténuer l'intensité, et ce dans différents domaines. Des erreurs involontaires ont même été corrigées dans l'un de ces projets et des ajouts ont été apportés à un autre.

Améliorations grâce à la très attendue réforme des PC

Le premier projet était celui de la réforme des prestations complémentaires (PC), adoptée par le Parlement en mars 2019 après presque deux ans de délibérations. La réforme prévoyait notamment d'augmenter enfin les montants maximaux pris en compte pour les loyers au regard du niveau actuel des loyers. Ces montants maximaux n'avaient plus été adaptés depuis 2001. Cette hausse soulage la situation précaire de nombreux bénéficiaires de PC, dont près de la moi-



tié des bénéficiaires de rentes AI dépendent. La hausse sera plus ou moins importante en fonction de la région de résidence.

En plus de l'ajustement des plafonds, le supplément prévu pour les personnes en fauteuil roulant a été augmenté à 6000 francs. Autre nouveauté, les cantons ont désormais une plus grande marge de manœuvre au niveau de la réduction des loyers, avec la possibilité d'adapter le montant de plus ou moins 10%. La réforme n'a malheureusement pas permis d'éviter certaines mesures d'économie. Toutefois, de nombreuses réductions plus douloureuses encore ont été esquivées, notamment au niveau du montant de la franchise sur la fortune, des montants pour les besoins vitaux généraux des enfants ou des sanctions en cas de versements de capital LPP.

Service juridique de Procap et conseil en assurances sociales

De nombreuses personnes avec handicap dépendent des prestations des assurances sociales. Pour elles et leurs proches, il est souvent difficile sinon pénible de s'acquitter des obligations administratives complexes que cela suppose. Les conseillers-ères chevronné-e-s en assurances sociales des centres de conseil régionaux aident nos membres à prendre les bonnes mesures, tandis que les avocat-e-s de Procap Suisse défendent si nécessaire les droits des personnes concernées devant les tribunaux. En 2019, plus de 2'100 dossiers

juridiques ont ainsi été traités et quelque 12'000 heures de conseil assurées, tandis que, durant l'exercice sous revue, les spécialistes du conseil en assurances sociales ont traité près de 11'900 dossiers dans toute la Suisse et assuré quelque 50'000 heures de conseil. Par ailleurs, Procap Suisse a organisé de nombreuses soirées d'information ou présentations consacrées aux aspects juridiques et organisationnels de différentes thématiques, telles que les prestations complémentaires ou le mandat pour cause d'inaptitude.



Les modifications des dispositions légales ont également entraîné des modifications au niveau de l'ordonnance. La consultation à ce sujet, à laquelle Procap Suisse a également participé, a duré jusqu'en septembre 2019. La date d'entrée en vigueur de la réforme de PC a été arrêtée au 1er janvier 2021. A compter de cette date, les personnes désavantagées par la réforme bénéficieront d'un délai de transition de trois ans.

Obtention d'une correction a posteriori des montants maximaux pour les loyers

Bien que les adaptations des loyers maximaux soient bienvenues pour la majorité des bénéficiaires de PC, la nouvelle méthode de calcul présente encore quelques défauts. Les montants seront en effet calculés par habitation et non plus par personne, en fonction de la taille du ménage. Le montant sera plafonné par habitation, pénalisant notamment les personnes vivant en colocation.

Procap Suisse a réussi à convaincre le Parlement de corriger cette erreur involontaire a posteriori. Le projet de la nouvelle loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches a ainsi été utilisé pour garantir que les formes d'habitat collectives demeurent accessibles aux bénéficiaires de PC. Dans le cadre de ce projet, le Parlement a décidé de fixer des montants mensuels minimaux pour les bénéficiaires de PC vivant en communauté, indépendamment du nombre de personnes que compte l'habitation. Si les mesures restent limitées, cette adaptation permet à de nombreux bénéficiaires de PC de conserver leur cadre de vie stable sans être contraints de déménager dans des logements individuels plus onéreux, mais mieux financés.

Une amélioration sensible pour les proches aidants

Des mesures s'imposaient également depuis longtemps au niveau des proches aidants. Selon l'Office fédéral de la statistique, plus de 1,9 million de personnes, soit 35% de la population, prennent régulièrement soin de leurs proches, adultes ou enfants. Bon nombre d'entre elles exercent une activité professionnelle en parallèle. Ces tâches supplémentaires vont souvent bien au-delà de ce qui pourrait être pris en charge par le système de santé et entraîne une surcharge de travail massive pour les personnes concernées.

Procap Suisse se félicite donc de l'amélioration sensible de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches induite par la nouvelle loi fédérale. En mai 2019, le Conseil fédéral a transmis le message sur la loi fédérale en la matière au Parlement. Le projet a été adopté lors du vote final au Parlement en décembre 2019 et entrera en vigueur au plus tôt le 1er janvier 2021.

Les mesures représentent un premier pas important dans la bonne direction. La nouvelle loi règle par exemple la poursuite du versement du salaire en cas d'absences de courte durée dues aux soins et à la prise en charge de proches et aménage un congé de prise en charge payé pour les parents d'enfants gravement malades ou accidentés. Procap se réjouit particulièrement de l'adaptation prévue du droit à l'allocation pour impotent (API) et au supplément pour soins intenses (SSI) pendant l'hospitalisation d'un enfant. Depuis des années, Procap Suisse s'engageait avec insistance pour que ces indemnités ne soient pas interrompues à partir du premier jour d'hospitalisation.

Procap Voyages et Sport

Depuis presque 25 ans, les collaborateurs des agences de voyages de Procap continuent d'offrir à leurs clients de nouvelles activités et de nouveaux voyages répondant sur mesure aux besoins des personnes avec handicap. En 2019, Procap Voyages a organisé au total 220 voyages adaptés aux besoins et aux intérêts de toutes les personnes concernées, en Suisse et à l'étranger, dont 72 voyages de groupes, 132 voyages individuels et 16 voyages avec assistance personnelle, proposés en Suisse alémanique. 339 bénévoles

ont effectué 502 interventions lors de ces voyages. Au total, 1'400 clients ont ainsi pu profiter des expériences de Procap Voyages.

Procap Sport s'engage dans de nombreux domaines, notamment pour un accès sans obstacles aux infrastructures et aux manifestations sportives. Outre les événements sportifs nationaux organisés en 2019, la trentaine de groupes sportifs régionaux a proposé des unités d'entraînement à un total de 1'700 membres inscrits, tout au long de l'année.



Il s'agit donc d'une victoire importante. Ces aides continueront également d'être versées lors des hospitalisations de plus longue durée des enfants. Cette nouvelle réglementation soulagera de nombreuses familles concernées.

Les conditions pour les bonifications d'assistance de l'AVS pour les proches aidants ont en outre été élargies. À l'avenir, le droit à une allocation pour impotent de degré léger de la personne à soigner suffira déjà pour pouvoir en bénéficier. Jusqu'à présent, seules les personnes concernées par une impotence de degré moyen y avaient accès. Le droit aux bonifications d'assistance est également étendu au conjoint/à la conjointe, pour autant que cette personne fasse ménage commun avec le ou la bénéficiaire depuis au moins cinq ans. S'il est vrai que cette adaptation ne tient toujours pas entièrement compte des réalités familiales modernes, elle constitue au moins une amélioration.

Développement continu de l'AI: assurance qualité pour les bonifications

Procap Suisse a aussi remporté un succès important dans le domaine du développement continu de l'assurance-invalidité (AI). Le Conseil national a débattu pour la première fois des adaptations début mars 2019. Procap Suisse s'était engagée avec force avant les délibérations, notamment pour empêcher la réduction massive des indemnisations des frais de déplacement des enfants présentant une infirmité congénitale. Cette mesure aurait énormément nui aux familles d'enfants devant suivre des traitements intensifs dans des cliniques spécialisées éloignées, souvent pendant plusieurs années.

Malheureusement, la mise en place d'un nouveau système de rentes linéaire pour les rentes AI, qui engendre des réductions de prestations pour les personnes percevant trois quarts de rente, n'a pas pu être évitée. Entre-temps, la garantie a été donnée pour que le système de rentes actuellement en place continue de s'appliquer aux personnes de plus de 55 ans, qui ne seront pas transférées vers le système linéaire. Autre fait particulièrement réjouissant, de nouvelles règles augmentant les chances des personnes avec handicap sur le marché du travail et représentant une amélioration considérable de l'assurance qualité dans le domaine des expertises AI, ont été adoptées dans le cadre du développement continu de l'AI.

Procap Suisse avait largement contribué à révéler les irrégularités dans le domaine des expertises AI. Les nouvelles règles protégeront mieux les personnes avec handicap des conséquences d'expertises malhonnêtes. À l'avenir, les entretiens entre les expert-e-s et les assuré-e-s pourront être enregistrés, à condition que la personne concernée y consente. Cette mesure protège non seulement les personnes assurées, mais aussi les médecins qui font correctement leur travail. La révision de l'AI était prête pour le vote final en mars 2020, mais elle a dû être reportée en raison de la crise du coronavirus et est donc toujours en attente.

Formation et sensibilisation

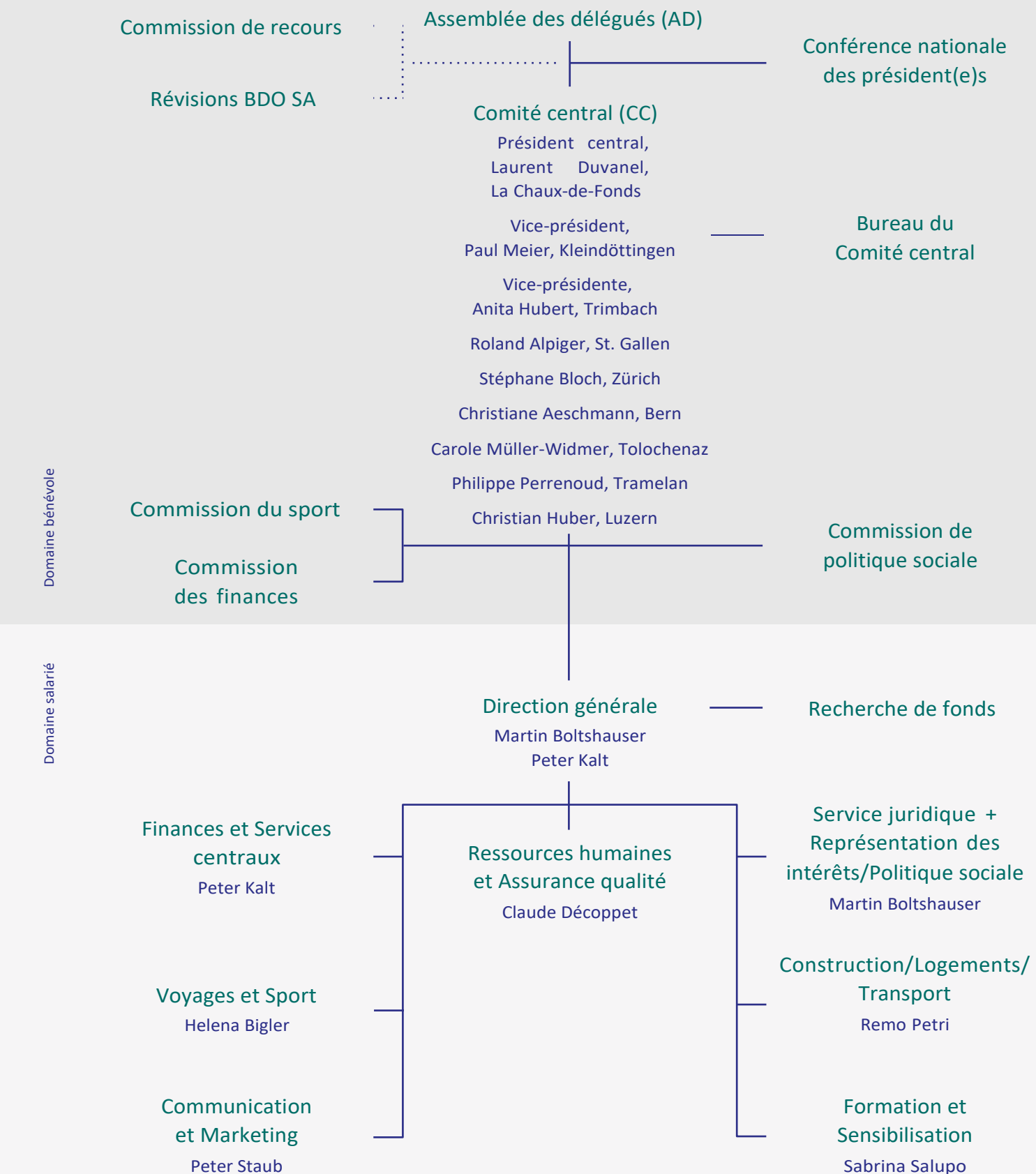
A travers différents projets de sensibilisation, l'équipe spécialisée Formation et sensibilisation s'engage pour promouvoir l'inclusion des personnes avec handicap dans les écoles, l'administration, les transports publics ou encore les institutions culturelles. En 2019, ses collaborateurs-trices ont notamment formé à cette fin le personnel de diverses administrations cantonales et de la société de transport bernoise BLS. Le département a également atteint 1'032 élèves et 332 adultes dans les écoles avec le projet «Voyons plutôt».

Procap Construction et transports

Bâtiments publics, voies d'accès publiques et moyens de transport doivent être accessibles sans obstacles à toutes et à tous. C'est à cette fin que les spécialistes des centres de conseil en construction de Procap Suisse conseillent les autorités de douze cantons, pour garantir le respect des règles de la construction sans obstacles. A cela s'ajoute le conseil en construction ciblé sur la mise en place de solutions pragmatiques et sur mesure lors de l'adaptation de logements et de lieux de travail ou de formation. Les spécialistes de Procap Construction ont été consultés sur plus de 4'000 projets durant l'exercice 2019.

Organisation

Etat avril 2020

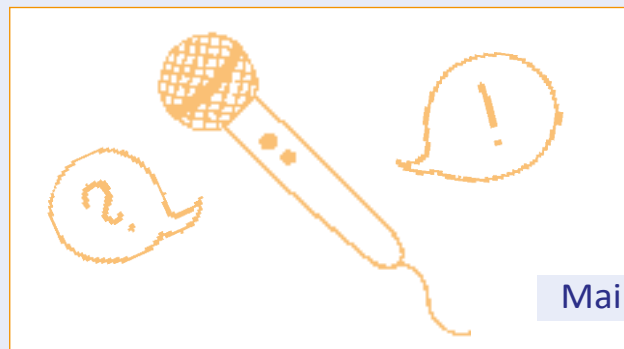


Temps forts de 2019

Outre les importants succès remportés en politique sociale, Procap Suisse a aussi connu de nombreux développements positifs dans d'autres domaines en 2019. Depuis le dixième anniversaire des soirées LaVIVA jusqu'aux nouvelles offres sportives pour les enfants avec handicap, en passant par l'événement de conduite et le grand rendez-vous des journées mouvement et rencontres, Procap Suisse revient sur une année riche en sensations.



Janvier



Mai



Avril



Juin



Juillet

Janvier «OpenSunday inclusion»

En collaboration avec Procap, IdéeSport a étendu son offre «OpenSunday», qui prévoit l'ouverture des salles de sport pendant les mois hivernaux pour permettre aux enfants de jouer et de faire du sport. A la mi-janvier, le projet pilote «OpenSunday Inclusion», axé sur la participation collective d'enfants avec et sans handicap, a été mené pour la première fois sur trois sites, à Berne, Olten et Zurich.

Avril Dix ans de LaVIVA

Cela fait exactement dix ans que des personnes avec et sans handicap dansent et chantent sur des morceaux à la mode lors de soirées organisées dans des salles sans obstacles de toute la Suisse.

Mai Forum de parents

Cette année, le forum de parents de la section St. Gallen- Appenzell était placé sous le thème «Notre enfant à l'hôpital». La populaire plateforme d'échange de et pour parents d'enfants avec handicap s'étend à d'autres zones géographiques: en 2019, les sections de Zürich, Ob- und Nidwalden et Graubünden ont organisé leur premier forum de parents.

Juin Assemblée des délégué-es à Brigue

Les participant-e-s à l'assemblée des délégué-e-s de Procap Suisse, qui s'est tenue les 15 et 16 juin à Brigue, se sont notamment penché-e-s sur la question de la couverture des besoins fondamentaux des personnes avec handicap. Deux nouveaux membres ont été élus au sein du comité central: Christiane Aeschmann et Christian Huber.

Juillet «Singing Hands Day»

En collaboration avec le Montreux Jazz Festival, Procap Suisse a organisé la sixième édition du «Singing Hands Day» le 13 juillet, dans le cadre de «Music in the Park». Le concert gratuit du groupe BSD y a été interprété en langue des signes française.

Août / septembre Journées mouvement et rencontres

Les journées mouvement et rencontres de Procap se sont tenues les 31 août et 1er septembre 2019 à Olten. Plus de 300 sportives et sportifs de groupes sportifs, sections, organisations partenaires et institutions ainsi que 200 proches, bénévoles et collaborateur-trice-s de Procap ont fait le déplacement de toute la Suisse.



Septembre
Journée des sections

C'est sous le slogan de campagne «Hors norme?» que la journée nationale des sections Procap a eu lieu le 21 septembre. A cette occasion, différentes sections ont organisé des actions sur stands dans toute la Suisse pour encourager le grand public à prendre conscience de la manière dont il perçoit les personnes avec handicap dans notre société.

Septembre
Gare cantonale d'Altdorf

Grâce à Procap, la nouvelle gare cantonale d'Altdorf se dotera dès 2021 d'arrêts de bus sans obstacles. Le développement du projet, mené de concert par les



planificateur-trice-s et le département Construction / Logement / Transport de Procap Suisse, est un parfait exemple de collaboration réussie.

Octobre
L'émission «mitenand» de la SRF à Gran Canaria

En septembre, le journaliste Beat Häner de la SRF s'est rendu auprès d'un groupe de voyage Procap à Gran Canaria et a passé une journée au bord de la mer avec les participant-es et les accompagnant-es de voyage. Son reportage, réalisé pour l'émission «mitenand» et intitulé «Urlaub für Menschen mit Behinderungen» («Des vacances pour les personnes avec handicap») a été diffusé le 27 octobre.



Octobre
Événement de conduite à Wohlen

Le 3 octobre, Procap a organisé un événement de conduite sur un parcours clos à Wohlen, lors duquel trente personnes porteuses de différents handicaps ont pu conduire elles-mêmes une voiture aux côtés d'un-e moniteur-trice spécialement formé-e à cette fin, en collaboration avec l'auto-école DRIVESWISS AG.

Novembre
Salon Swiss Handicap

L'équipe de Procap Voyages et Sport était présente sur deux stands au salon Swiss Handicap, qui s'est tenu les 29 et 30 novembre 2019 à Lucerne. Les membres Procap avaient la possibilité de recevoir un billet d'entrée gratuit.



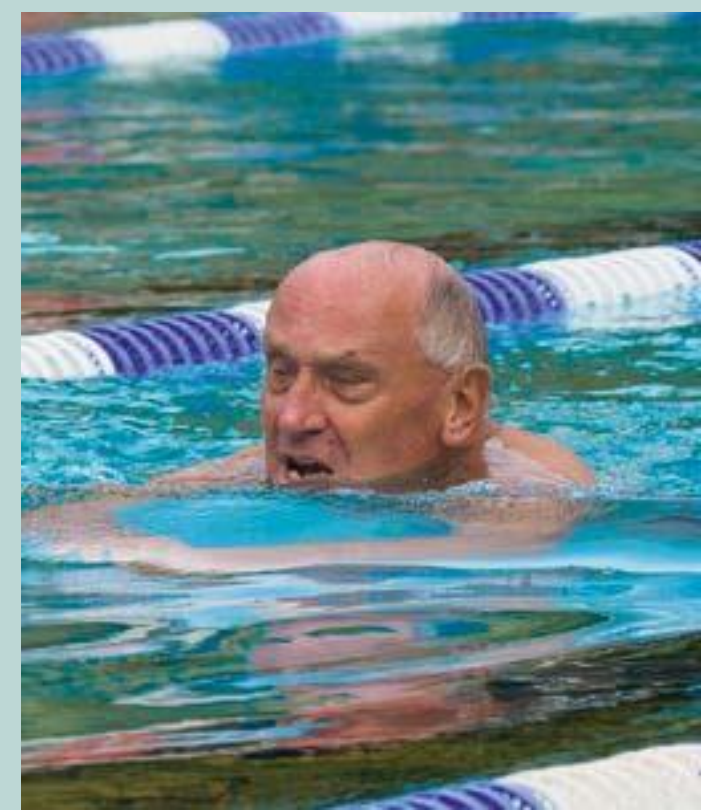
Novembre
Catalogue de vacances 2020

Le nouveau catalogue de vacances sans obstacles ajoute à son large éventail d'offres de nouvelles destinations comme Paris, Mexico ou encore l'Andalousie.



Journée natation 2019

Les compétitions de natation, toujours très appréciées et axées avant tout sur le contact avec l'eau et le plaisir du mouvement, constituent l'un des éléments phares des journées mouvement et rencontres.



Bilan

En CHF	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Liquidités	4'073'512.85	4'818'596.22
Créances	761'010.68	703'443.31
Stocks	2'948.32	1'865.96
Comptes de régularisation actif	333'083.07	298'606.35
Actifs circulants	5'170'554.92	5'822'511.84
Biens mobiliers	1'877'188.00	1'326'183.00
Biens financiers	29'000.00	29'000.00
Biens avec affectation restreinte	50'830.41	100'834.16
Actifs immobilisés	1'957'018.41	1'456'017.16
Total actifs	7'127'573.33	7'278'529.00
Passifs		
Fonds à court terme	1'113'360.45	1'170'591.50
Fonds avec affectation restreinte	177'573.93	237'077.68
Total capital de l'organisation	5'836'638.95	5'870'859.82
Total passifs	7'127'573.33	7'278'529.00

Organe de révision BDO SA, Olten

Les comptes détaillés peuvent être téléchargés sous www.procap.ch ou commandés auprès de Procap Suisse, téléphone 062 206 88 88.

Un grand merci!

Le travail de Procap ne serait pas possible sans le soutien financier des particuliers et des entreprises, ainsi que des communes, des cantons et de divers offices fédéraux. N'oublions pas des institutions et des fondations comme la Loterie Romande, la Fondation Cerebral ou Denk an mich.

Swisscom, LGT Bank Suisse, PwC et IWB font du bénévolat d'entreprise avec Procap.

Pour sa collecte de monnaies étrangères, Procap peut compter principalement sur les banques Raiffeisen, diverses banques régionales et agences de voyage, ainsi que sur les CFF. Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous aident à continuer notre travail.

Compte d'exploitation

Recettes en CHF	2019	2018
Collectes/dons/legs bruts	2'492'486.15	2'547'591.26
Part des sections aux collectes	-156'254.28	-143'157.24
Dépenses liées aux collectes/dons	692'090.58	774'839.45
Résultat net des collectes/dons	1'644'141.29	1'629'594.57
Cotisations des membres	909'289.05	805'182.00
Cotisations des collectivités publiques	4'383'517.85	4'204'722.23
Recettes prestations de service	4'093'306.71	3'909'695.51
Recettes des cotisations, subventions et prestations fournies	9'386'113.61	8'919'599.74
Total recettes	11'030'254.90	10'549'194.31
Dépenses d'exploitation		
Frais de personnel	6'913'839.12	6'656'906.76
Frais de locaux, énergie, entretien	398'827.55	387'450.85
Entretien mobilier, aménagement, véhicules	12'188.40	14'067.75
Assurances choses, charges, taxes	26'701.45	31'645.40
Frais de gestion et d'informatique	800'749.96	721'493.49
Frais de direction	126'552.72	139'412.07
Marketing, actions, relations publiques	240'084.70	195'779.51
Cours	16'187.30	13'322.00
Achats de produits de l'agence de voyage	2'153'573.64	2'287'788.54
Contributions à d'autres organisations	89'020.20	51'076.60
Amortissement des biens mobiliers	139'124.24	64'832.83
Autres frais et dépenses	9'567.65	34'208.25
Total dépenses	10'926'416.93	10'597'984.05
Résultat d'exploitation	103'837.97	-48'789.74
Résultat financier	-2'913.69	-2'846.86
Résultat immobilier	-194'648.90	-29'530.10
Résultat annuel sans résultat des fonds	-93'724.62	-81'166.70
Fonds avec affectation restreinte		
Variation du capital des fonds	59'503.75	46'653.92
Résultat annuel avant attributions et prélèvements	-34'220.87	-34'512.78
Attributions à des fonds		
Attributions/prélèvements aux fonds structurels	25'000.00	-20'261.20
Résultat annuel attribution au/prélèvements de capital disponible	9'220.87	54'773.98
Résultat annuel après attributions et prélèvements	0.00	0.00

Procap Suisse
Secrétariat romand
Rue de Flore 30
2502 Bienne

Tél. 032 322 84 86
Fax 032 323 72 84
procapromand@procap.ch
www.procap.ch
IBAN CH86 0900 000 4600 1809 1

